



**COMPTE RENDU
COMMISSION FINANCES**

Seloncourt, le 04 juin 2015

Présents

Mr BUCHWALDER
Mme MABIRE
Mr GAGLIARDI
Mr SAVORGNANO
Mr TREMBLIN
Mr MIESKE
Mr PELLETIER
Mr GIRARD
Mr COUTHERUT

Membres excusés :

Mr MANCHEC
Mr TISSERAND
(remplacé par Mr Savorgnano)
Mr BERTOSSI

Membres extérieur :

Mr BUHLER

COMPTE RENDU
COMMISSION FINANCES DU 30 mai 2016

1. Compte Administratif 2015.

Voir tableau récapitulatif en pièces jointes.

Dépenses Fonctionnement : - 149 735 €, dues principalement :

- . nouveau contrat gaz
- . pas de besoin en location mobilière
- . estimation des contrats supérieure au prix réel, ainsi qu'un changement de prestataire
- . sel de déneigement
- . moins heures d'astreintes
- . formation des élus
- . intérêts sur emprunt plus bas
- . ravalement de façade.

Recettes de Fonctionnement : + 39 508 €,

- . rappel 2014 Orange pour pylône
- . restauration scolaire, plus de fréquentation
- . foncier bâti
- . droits de mutation
- . maladie, maternité.

Affaire suivie par : Eric MOUGEOT
Responsable Service FINANCES
Tel : 03 81 34 11 31
Fax : 03 81 37 19 94

Ville de Seloncourt
Place du 8 mai – BP 09 – 25230 Seloncourt
Tel : 03 81 34 11 31
Fax : 03 81 37 19 94
www.seloncourt.fr

Excédent de Fonctionnement : 189 243 €

Mathieu Gagliardi détaille les investissements en bâtiments, Daniel Buchwalder les autres postes.

Avis favorable de la commission.

2. Approbation du compte de gestion du Percepteur .

Objectif, approuver les résultats du compte de gestion 2015

Et constater la concordance des résultats du compte de gestion 2015 et du compte administratif 2015

Avis favorable de la commission.

3. Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015.

Affectation résultat 2015 :

| | | |
|---|------------------|--|
| . Excédent de gestion au 31/12/2014 | : 943 353,55 € | |
| . Restes à réaliser | : - 729 493,98 € | |
| . Affectation du résultat 2014 report à nouveau | : 213 859,57 € | |
| . Excédent de fonctionnement | : 681 001,57 € | |

Excédent de fonctionnement 2015 à affecter : 894 861,44 €

Affectation à l'investissement :

| | | |
|--------------------------------------|------------------|--------------|
| . Apurement du déficit réel 2015 | : - 368 842,97 € | |
| . Reprise des restes à réaliser 2014 | : 729 493,98 € | 360 651,01 € |

Restes à réaliser 2015 :

| | | |
|------------|------------------|------------------|
| . Recettes | : 135 599,00 € | |
| . Dépenses | : 1 157 102,00 € | - 1 021 503,00 € |

Solde report à nouveau fonctionnement 234 009,45 €

Affectation obligatoire à l'apurement du déficit d'investissement et du déficit des restes à réaliser : 660 851,99 €.

Avis favorable de la commission.

4.État des opérations immobilières.

Mr le Maire détaille les opérations immobilières réalisées durant l'année 2015.

Avis favorable de la commission.

5. Taux horaires des agents communaux.

Actualisation des tarifs du taux horaire des agents communaux employés en régie, les tarifs proposés étant modifiés chaque année en application des index BT01 du mois de janvier.

Avis favorable de la commission.

6. Indemnisation de frais de formation informatique.

Mr Daniel Buchwalder propose d'indemniser Mme Claudine Slupinski, à hauteur de 350 € pour les frais occasionnés lors des formations informatiques qu'elle réalise bénévolement à raison de 6 heures hebdomadaire.

Avis favorable de la commission.

7. Attribution de subventions éducatives et sociales.

Mr le maire propose d'attribuer les subventions, aux structures liées au domaine éducatif et social.

Avis favorable de la commission.

8. Actualisation des tarifs du secteur enfance/jeunesse.

Mr le maire propose l'actualisation des tarifs 2016 du secteur enfance jeunesse.

Avis favorable de la commission.

(- 1 voix, M. Savorgnano sur le principe de l'accueil de fin de classe).

9. Demande de subvention au SYDED pour la rénovation de l'éclairage public.

Mr le Maire propose une demande de subvention, escomptée au taux de 45,70% du montant hors taxe des fournitures soit 10 118,58 €.

Avis favorable de la commission.

INFORMATIONS

Mr Savorgnano demande des compléments sur une amende en urbanisme.

Mr le maire répond qu'effectivement un arrêté de prélèvement de l'Etat d'un montant de 51 031,71 € a été pris.

Incompréhension face à cette double imposition qui se produit dans un contexte :

- de démolition des logements dans les quartiers d'habitat social (- 450 logements aux Champs montants)
- de difficultés budgétaires (diminution des dotations de l'Etat)
- de perte d'attractivité pour le Pays de Montbéliard (alors qu'il est reconnu que Seloncourt a plutôt bien réussi

l'intégration de son habitat social : petits ensembles disséminés)

- d'investisseurs bailleurs sociaux faisant défaut : ils se sont concentrés sur les quartiers d'habitat social où ils ont été fortement incités et subventionnés par l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine).

Un recours gracieux a été déposé par Mr le maire et une audience auprès de Mr le préfet est prévue début juin.

Mr Girard demande : qu'appelle-t-on logement social ?

Mr Buhler répond qu'il existe différents critères à respecter :

- la surface
- le loyer plafonné
- le subventionnement.

Le rapporteur,
Lysiane MABIRE

